



Fin de bail en location meublé !!! compliqué !!

Par **simsons75**, le **31/10/2008 à 22:11**

Bj nous allons acheter une maison avec un studio qui a été loué en meublé à une personne qui réside a l'etranger la plupart du temps. Il s'agissait d'une amie de l'ancienne propriétaire et aucun bail en bon eduforme n'a été fait, elle a juste rédigé un document. Avec le notaire nous avons demandé une demande de congé venant de sa part car il y avait des soucis entre elle et les propriétaires. Par la suite elle a envoyé un courrier au notaire en précisant le congé pour le 01 novemebre, mais elle ne revient pas et repousse a chaque fois. Nous avons l'impression qu'elle va profiter de la treve hivernale meme si elle n'y habite pas. Que pouvons nous faire avant la signature finale pour la faire sortir car le studio est tres humide et nous avons besoin d'y acceder par la suite pour faire les travaux pour le reste de la maison.
Cordialement